

FORUM: Organisation mondiale de la santé (OMS)

QUESTION: Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

SOU MIS PAR: La Nouvelle-Zélande

L'assemblée générale,

-Rappelant sa résolution 64/292 du 28 juillet 2010 sur le droit de l'homme à l'eau et l'assainissement, la conférence internationale sur l'eau et l'environnement à Dublin du 26 au 31 janvier 1992, le sommet de Rio de 1992, les normes de l'organisation mondiale de la santé sur l'eau de 1993 et la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948,

-Rappelant aussi toutes les résolutions du Conseil des droits de l'homme sur les droits de l'homme et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, notamment ses résolutions 7/22 du 28 mars 2008 et 12/8 du 1er octobre 2009, relatives au droit à l'eau potable et à l'assainissement, l'observation générale n° 15 (2002) du Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur le droit à l'eau (articles 11 et 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) et le rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la portée et la teneur des obligations pertinentes en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès équitable à l'eau potable et à l'assainissement, contractées au titre des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, ainsi que le rapport de l'experte indépendante chargée d'examiner la question des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement,

-Prenant note qu'entre 2016 et 2020, la proportion de la population mondiale ayant accès à de l'eau potable gérée en toute sécurité à domicile a augmenté, passant de 70 % à 74 % tandis que l'accès aux services d'assainissement gérés en toute sécurité est passé de 47 % à 54 % d'après le rapport de l'OMS et de l'UNICEF, néanmoins, en 2020, environ une personne sur quatre demeurait sans accès à de l'eau potable gérée en toute sécurité à son domicile et près de la moitié de la population mondiale était privée de services d'assainissement gérés en toute sécurité,

-Alertant que 2,1 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau gérée en toute sécurité, 844 millions ne bénéficient même pas d'un service élémentaire d'approvisionnement en eau potable alarme l'UNICEF, parmi ces personnes, 263 millions vivent à plus de 30 minutes du premier point d'eau et 159 millions continuent à boire de l'eau de surface non traitée puisée dans des cours d'eau ou dans des lacs parmi les pays les plus menacés par une pénurie d'eau: le Qatar, Israël, le Liban,

l'Iran, la Jordanie, la Libye, le Koweït, l'Arabie saoudite, l'Erythrée, les Emirats arabes unis, Saint-Marin, Bahreïn, le Pakistan, le Turkménistan, Oman, le Botswana et l'Inde rapporte l'ONU,

-Déplorant notamment la pandémie de COVID-19 qui a souligné le besoin urgent de donner à tout le monde la possibilité de se laver correctement les mains, au début de la pandémie, trois personnes sur dix dans le monde ne disposaient d'aucune installation à domicile permettant de se laver les mains avec de l'eau et du savon, l'accès aux installations permettant de se laver les mains avec de l'eau et du savon est passée de 67 % à 71 % entre 2016 et 2020,

malgré tout, le COVID-19 n'est pas la seule maladie faisant des ravages auprès des populations n'ayant pas les structures nécessaires à une bonne hygiène de vie, la diarrhée, par exemple, fait 361 000 morts chez les enfants de moins de 5 ans chaque année, le choléra fait, quand à lui entre 21 000 à 143 000 morts en 2022,

-Demandant à tous les états de faire des progrès dans l'assainissement et le partage de l'eau, pour sa population, pour le droit d'accès à l'eau, pour les générations futures,

1. *Sait* que le droit à l'eau est universel, que celui-ci est la clé de la survie d'une majorité de personnes dans le monde et que ce droit doit être protégé à tout prix,
2. Notamment en construisant des stations d'épuration dans les zones les plus peuplées, lesquelles qui pourront être mises en place dans les pays les moins riches via une coopération internationale, si nécessaire, par la même occasion, l'installation de réseaux d'égouts et d'eaux usées sera aussi de mise dans chaque grandes villes, au minimum,
3. *Affirme* avec comme objectif au moins 3 stations d'épurations pour les pays les plus petits, 5 pour les pays les plus grands et un réseau d'égouts couvrant au minimum 30% du total de chaque ville de chaque pays, notamment dans les pays d'Afrique, subsaharienne , d'Asie du sud, Bangladesh, Inde, Indonésie et du Moyen-Orient,
4. *Sollicite* l'aide, financière notamment, des pays ayant un réseau d'égouts bien développé pour aider à l'aboutissement de ce projet, important, pour les pays nécessitant un accès à une eau propre d'ici des délais rapides,
5. *Demande* à la communauté internationale de respecter ces objectifs fixés au début de la clause,

6. *Remercie* sincèrement et chaleureusement chaque pays réalisant au moins un de ces objectifs et/ou aidant d'autres pays à réaliser ces objectifs,
7. *Veut* améliorer par le biais de ces objectifs la vie de milliards de personnes partout dans le monde, comme le dit la déclaration universelle des droits de l'Homme et la résolution 64/292 du 28 juillet 2010 sur le droit de l'homme à l'eau et l'assainissement,
8. *Appuie* que la gestion, la propreté et la pureté de cet "Or bleu" doit être une priorité de chaque État au nom de sa population et des différentes conférences, résolutions et rapports faits et signés ces dernières décennies, des campagnes de sensibilisation, d'actions, d'aides... pour éduquer chaque personne à lutter contre le gaspillage de l'eau et aider à utiliser l'eau de manière intelligente, créer des établissements de gestion de l'eau (financés par les 10 pays les plus riches du globe et toutes les ONG, associations, écoles, citoyens.... qui veulent aider cette cause importante) dans chaque pays devraient aussi être mis en place pour pouvoir faire un bilan, des rapports plus précis et pointus sur cet enjeu autour de l'eau qui est vital pour la survie de l'espèce humaine.